

Lettre de nos aïeux N° 14

L'affaire évoquée par Marie Anne Marcel dans la lettre N° 13, adressée à sa sœur Marie, est à nouveau relatée dans cette lettre N°14, missive peut-être adressée par la même Marie Anne à sa cousine Marguerite. Peut-être, car cette correspondance n'a jamais existé ... et n'est qu'imaginaire !

Un fait est cependant avéré : Marguerite Marcel, native de Hesse, s'est mariée le 17 février 1784 avec Georges Kuntz, demeurant à Hartzviller. Ce mariage figure dans la "**Table des mariages**" de Hesse, année 1784. Marguerite avait alors 19 ans, et son mari, 31 ans.

Un autre fait est avéré : le 28 janvier 1785, Joseph Troppé, employé chez le meunier de Hesse, a volé "*un morceau de lard sec, pesant environs deux livres, plusieurs morceau de cochonnade sallée pesant environs quatre livres et une miche de pain*" à son maître. Il a été arrêté par la maréchaussée, puis a été mis en prison à Hesse, avant d'être jugé par la justice seigneuriale du village, le 10 mars 1785.

Extraits du manuscrit "Procédure criminelle à Hesse / 1785"

"Interrogé de son nom, surnom, age, qualité et demeure

a dit qu'il s'appelle Joseph troppé, qu'il est âgé de vingt et un ans, qu'il est manoeuvre et qu'il demeure a Barchain

Interrogé s'il sçait le sujet pour lequel il a été constitué prisonnier ès prisons de Sarrebourg et du depuis en celle de la Seigneurie de hesse

a dit qu'il sait quil a été arreté a Barchain par la maréchaussée de Sarrebourg pour avoir été accusé par le meunier du moulin de hesse de luy avoir volé une miche de pain, plusieurs morceaux de viande sallée de cochonnade et un morceau de lard

Interrogé si veritablement il les a volé et quand le larcin a été fait

a dit qu'il est vrai qu'il les a volé le vingt huit janvier dernier sur les cinq heures du matin

Interrogé s'il estoit alors en service chez le meunier de hesse

a dit qu'il avoit été chez luy trois jours auparavant pour s'y engager comme domestique, qu'il s'engagea en cette qualité le vingt sept vers midy et que c'est le lendemain matin quil a enlevé lesdits pain lard et viande

Interrogé pourquoi il a fait ce vol

a dit que sa mere et sa femme etant dans un extreme besoin et mourant de faim, il l'avoit fait pour les nourrir

Interrogé si lors qu'il s'est engagé au service du meunier il avoit formé le dessin de le quitter le lendemain apres qu'il luy auroit volé de quoi porter a sa mere et a sa femme

a dit que non et que l'idée ne luy en a prise que lorsqu'il vit le pain, le lard et la viande et pensa au besoin extreme de sa femme et de sa mere

Interrogé s'il les leur a porté

a dit qu'incontinent son vol, il se rendit chez elles a Barchain ou il le leur porta

Interrogé si apres le vol fait, le meunier ne se rendit pas a Barchain pour chercher luy accusé

a dit qu'oui

Interrogé s'il lui a porté

a dit qu'il ne fut pas si tot sorti de Barchain que luy accusé courut apres luy et luy demanda pardon

Interrogé ce que le meunier repondit

a dit qu'il luy dit d'aller chez le curé de heming et que ce que ce dernier ferait seroit bien fait et qu'il ne feroit plainte dudit vol

Interrogé s'il s'y rendit et ce qu'il y fit

a dit qu'il s'y rendit avant midy et que le Sieur Curé ayant écrit un billet de douze livres au profit du meunier, il le sousmarqua pour ne plus etre recherché au sujet du vol

Interrogé s'il n'est pas convenu de ce vol au maire de Barchain,aux brigadier et aux autres cavaliers qui l'ont arreté

a dit qu'oui

Interrogé s'il est vrai quil avoit pris trois petits écus au nommé Charton de Kerprich aux bois lorsqu'en 1784 il etoit a son service

a dit qu'il avoit eu cette faiblesse sans autre intention que de se payer de ses gages parce que le trouvant trop rude et ne voulut plus le servir, mais que les luy ayant demandé il les luy avait rendu incontinent

Interrogé s'il est convenu de ce vol auxdits brigadiet et cavaliers

a dit l'avoit dit au brigadier en presence du maire de Barchain

Et apres lui avoir représenté le dit lard les dittes viandes sallées en cinq morceaux avec le mouchoir a fond blanc et rayé

rouge qui les enveloppoient
a dit que c'etoient les memes ainsi que le mouchoir qui les enveloppoient lequel etoit a luy; luy ayant en outre representé le billet en datte du vingt huit janvier
Interrogé si c'est le meme billet escrit par le Sieur Curé
a dit que c'estoit le meme billet et reconnaître sa marque au bas diceluy par une croix de redevance de sa part, il auroit pour objet le dedommagement au meunier de hesse du vol a luy fait
Interrogé s'il a été repris de justice
a dit que non
Interrogé s'il veut prendre droit sur les charges et s'en rapporte a la deposition
a dit qu'oui, nous suppliant de considerer qu'il n'avoit pas d'autre besoin de soulager sa mere et sa femme
Lecture a luy faite du present interrogatoire
a dit que ses reponses contiennent vérité, y a persisté et déclaré ne savoir écrire ny signer (...)"
"(...) savoir le proces verbal dressé le vingt huit janvier dernier par françois joseph Bury, Jean Charier, antoine Rehaud et michel Gerard Brigadier et Cavalier de la Marechaussée a la residence de Sarrebourg contre ledit Joseph Troppé sur la déclaration et requisition dudit Claude Bareth meunier du moulin de hesse de luy avoir volé un morceau de lard sec pesant deux livres, de la cochonnade sallée pesant environ quatre livres en plusieurs morceaux et une miche de pain;(...)
Nous aper que ledit Joseph troppé sera mandé en la Chambre servant d'auditoire et de conseil au dit Hesse et admonesté;
luy faisons deffense de recidiver sous cette peine qui appartiendra ;
l'avons condamné en quinze livres d'aumone envers la pauvreté de la paroisse de hesse et ordonné que ledit morceau de lard et ceux de cochonnade déposés au greffe seront rendus au dit meunier et que ledit mouchoir qui les enveloppaient sera rendu audit Troppé comme luy appartenant
Fait et ainsy jugé en laditte chambre a hesse ce jourd'huy 10 mars 1785 heure de midy"

Lettre de nos aïeux N° 14

Le 25 mars 1785 , jour de l'Annonce faite à Marie

Ma bien chère Marguerite

Quand ton homme a passé l'aûte de fois chez nous, en rentrant du marché de Salbô où il avait ach'té un p'tit goret⁽¹⁾ et qu' i' nous a raconté comment que t'étais malate, j'ai voulu tout d' suite venir te voir au Harsville le lendemain. Mais le Georges ton homme, il a dit que personne pouvait rentrer dans ta champe, c'est sa mère à lui qui l'a décidé, et comme elle est la matrone de Harsville⁽²⁾, i' faut la croire, elle s'y connaît en maladie. Eh beng ! te m'en diras tant ! Alors j' me suis dit comme ça que j' m'en vas t'écrire une belle page et j' te l'enverrai peut éte par la poste aux lettres. Te vas sûrement te dire, quïesse qui peut beng m'écrire, namm, quand te recevras la lettre ? Te vois, c'est moi, ta cousine Marie Anne de Hesse, qui t'aime bien pour sûr et ça t' le sais bien.

Essque c'est vrai c' que ton homme i' nous a hachepaillé, que t'as des cloques plein la figure et tout partout, même sur ton ki et sur ta boudotte⁽³⁾ ? Et que t'as tout la peau roûche comme si te t'avais mâchurée avec une grappe de teint-de-vin⁽⁴⁾, comme on le fait pour rigoler quand on fait les vendanges de nos vignes qu'on a sur le chemin de

Xouaxange ? Je dois éte farce⁽⁵⁾, pour sûr ! Mong, mais c'est qu' je radote comme une parlaide⁽⁶⁾ que j'es, namm ouâr.

Je laisse pâs aller, va, ma p'tite Guiguite, et soigne-toi bien. Bois du jus d' choucroute chaque matin pour te nettoyer l' sang. T'auras la courante⁽⁷⁾, pour sûr, une chisse⁽⁷⁾ carabinée, mais tes boyaux s'ront rincés et te guériras. J' t'avais trouvée bien blanche et pointue l'aûte de fois que t'as v'nue à Hesse, au temps d' la Chandeleur, quand j' t' avais vue à la veillée chez le nonon Georges.

J' m'en vas te dire des nouvelles de Hesse. Essque te t' rappelles l'affère du domestique du meunier du moulin d' la Sarre, sui qu' avait volé du lard et une miché de pain, ça d'vait éte à la fin janvier. Eh beng ! la justice du villâche a jugé le commis-là, un Barchain de derrière Héming⁽⁸⁾, qu' était dans la prison du cloître depuis le temps du vol. Le paufe diâpe ! Je sauras qu' le procureur fiscal l'a condânné à donner quinze livres d'aumône à la pauvreté d' la paroisse de Hesse, sans plusse. Pour sûr qu' c'est pâs rien, quinze livres ! J' lui faudra en fère des journées⁽⁹⁾ pour les ramasser ! Mais c'est quand même pas la corde pour le pendre, et j' te dirai, Marguerite, que c'est tant mieux. L'avait volé pour nourrir sa mère et sa femme mourantes de faim. Et le Claude Bareth, le meunier, i' n'a rien perdu, peusse que le procureur lui a r'donné le bout d' lard et les morceaux d' cochonnade salée qu'étaient restés au greffe depuis le vol. Et pense ouâr, le mouchoir⁽¹⁰⁾ à fond blanc et rayé roûche qui embâllait les bouts d' viande a même été rendu au domestique du meunier, peusse que c'était d'à lui. N'en v'là un qui vol'ra pu, i' l'a promis au nom du Christ et de tous les saints.

J' m'en vas maint'nant te raconter c' qui a arrivé au Nicolas Soukman, te sais, sui qu'est veuf d' la Marie Anne Seingry, qu'est morte le jour des Saints Innocents⁽¹¹⁾. L'a pourtant été l'aûte de fois de l'aûte côté de Walche, à Eigenthal⁽¹²⁾ qu' ça s'appelle le lieu-là. C'est lui-même qui nous a dit le fin mot d' l'histoire l'aûte soir à la veillée chez nous. L'avait été tout là-bas pour rencontrer une veuve qui s'rait p' t'éte prête pour s'accorder avec lui en vue d'un remariâche. Le v'la-ti-pâs qu'i' voit d'un coup un chevreuil blanc dans les sapins tout près du ch'min. Quand l' Nicolas s'a approché pour mieux l' voir, sui-ci s'a sauvé. Mon Nicolas, curieux comme une chouette, l'a suivi et les v'là tous les deux arrivés près d'un rocher qui s'appelle le Nonnenfels. D'un coup, pu d' chevreuil ! Le Nicolas a fait quéques pas et s'a r'trouvé à l'entrée d'une caverne avec, au fond, une porte en fer. Comme le Nicolas s'avanzait, la grotte s'a illuminée comme s'y avait cent mille cierches qui brûlaient, et v'là trâ⁽¹³⁾ belles dames, belles comme la Vierche, qui lui apparaissent. Y'en avait une qu'avait une blanche rôpe⁽¹⁴⁾, l'aûte une bleue comme un ciel de jun, et la rôpe d' la trâsième avait la couleur d' la fleur du gréki⁽¹⁵⁾. Trâ belles dames, qu'il a dit le Nicolas Soukman, belles comme c'est pâs possipe, avec des rubans dans leurs ch'veux pendants. Mais les pôfes⁽¹⁶⁾, ê' z'étaient enchainées par la taille, avec une chaîne qu'avait des mâillons gros comme les fers des chuâs⁽¹⁷⁾. « Béni sois le ciel qui t'envoie. Nous t'attendons

depuis si longtemps », qu'elles lui ont dit. « Aie pitié de nous et délivre-nous ! »

Quand l' Nicolas a fait un pas pour s'approcher des dames, l'a entendu un heurllement terrifié dans la grotte. Et l'a vu un monstre plein d' poils et plein d' griffes, un peu⁽¹⁸⁾ comme c'est pàs permis, qui s'avait dressé sur une grosse kesse à côté des trê dames. Des flammes sortaient d' ses trous d' nez, et dans sa gueule, entre ses dents pointues comme celles d'un zinguié⁽¹⁹⁾, i' tenait une grosse clé en or. Et u'là mon Nicolas tout chamboulé⁽²⁰⁾ qui s' met à trembler de partout, une tremblotte du tonnerre de Dieu, en même temps qu'il entend une dame qui lui dit : « Ami, chasse la peur de ton cœur. Approche le dragon et prends-lui la clé. Sa puissance prendra fin et nos chaînes tomberont. Et la caisse d'or sera tienne. »

N'a fait ni une, ni deux, le Nicolas Soukman, l'a pris ses jambes à son cou et s'a taillé à toute vitesse pendant qu' les dames poussaient des cris à lui fendre l'âme. Je t'rends compte, Marguerite, c' qui est pàs arrivé à l'homme-là ! L'aûte soir à la veillée chez nous, mon p'pâ lui a d'mandé au Nicolas s'il avait tout d' même été jusqu'à chez la veuve qu'habite Eigenthal. « Que non, qu'il lui a dit, j'es rentré à Hesse sans d'mander mon reste ! N'ont qu'à s'occuper des femmes d' leur ban et des bans joindants, les Esel de Walche⁽²¹⁾, qu'il a rigolé le Nicolas. Moi, j' m'en vas plutôt aller voir du côté de Rouaxange oussqui yaurait une bâcelle qui dirait pàs non au mariâche d'un veuf, c'est l' Jean Batisse du Ritterwald⁽²²⁾ qui m' l'a dit. C'est bien dommâche va, Dominique, que t' veuilles pas m' donner la main de ta Marie Anne qu' est belle à dâner un saint. »

Quesse que j'ai pàs appris là, Marguerite ! Le Nicolas Soukman qui va sur ses 45 ans , i' me prendrait bien pour femme avec mes seul'ment 19 ans . Misère ! Encore bon qu' mon p'pâ il a dit non. Moi, c'est le Jean Tisserand qui m'intéresse, te sais, ma Guiguite, sui du merchâ, son plus vieux qu'a tout jusse 20 ans. Quand te s'ras guérie, j' viendrai au Harsville par le long d' la Bièvre pour te visiter et j' te racont'rai mon histoire avec le Jean Tisserand. J' m'a pourtant t'nue par la main l'aûte jour qu'on était ensempé avec toute une jeunesse du côté de l'île d'amour⁽²³⁾. P'tête bien qu'i' me d'mand'ra en mariâche, sait-on jamais ! Il a l'air de me courir après quand même. Je t' rappelles que quand te t'as mariée, toi, en février d'l'année dernière, j'étais sa cavalière. J' m'avait alors donné une bonbonnière remplie de pois de sèc⁽²⁴⁾, que j'ai jamais sucé quéque chose de si bon. Et il avait bu quéques gouttes dans mon verre de liqueur de nouâres groseilles⁽²⁵⁾, pour connaît' mes pensées, qu'i' m'avait dit, pense ouâr. J'te dirai que j' rêve de lui tous les nuits ! P'tête beng que c'est ça l'amour, non, quesse t'en dis toi ? Ça te faisait pareil à toi quand te sortais avec ton Georges ?

J'm'en vas maint'nant aller nettoyer not' poulailler et faire tremper tous les trons d'poule⁽²⁶⁾ dans un seau d'eau. Dans quéques jours, j'les répandrai dans note jardin pour l'engraisser. Comme ça à l'automne, ça nous fra des têtes de jote⁽²⁷⁾ grosses comme la nouvelle cloche du moté.

J'entends la m'man qu'arrive. Elle était à uâ⁽²⁸⁾ chez ta mère. Z'ont encore dû câcoter⁽²⁹⁾ sur tout l' villâche et raminer sur leurs rumâtisses⁽³⁰⁾, j' les connais alleye !

Ton père et le mienne, i' sont partis ensempe avec les chuâs⁽¹⁷⁾ heriser les champs qui sont au-d'ssus des chen'vières⁽³¹⁾.

Je penses que te vas guérir bien vite, ma bonne Marguerite. Te vas quand même pas mourir, à ton âche, mais on sait jamais ! C'est note bon Dieu qui décide, namm, c'est c' qu'i' dit note cureye. T'as vingt ans et je gage que te s'ras sur pied pour Pâques. Bois un lait d' poule à chaque dîner. Te sais comment fére, namm : te tapes un œuf avec du sèc, t'y mets une bonne golée d' vin⁽³²⁾ et pis t'avales tout cul sec. Avec ça te s'ras bientôt ravigotée, c'est moi qui t' le dis. Et bois-en tous les jours du lait d' poule, ça peut pàs te fére de mal, va ! C'était la recette d' la mémère Marcel pour été vaillante chaque matin, et te t' rappelles qu'elle a vécu jusqu'à septante deux ans, namm. Vieille comme Mathusalem qu'elle était note mémère pour mourir, alors ya pàs d' raison que te viennes pàs aussi vieille qu'elle, en plusse que la m'man et la tienne de mère ê disent toujours que te lui ressembles comme deux gouttes d'eau à leur belle-mère. Alleye, courâche ma cousine, chasse ta maladie et qu'on en parle pu.

Je vais donc finir ma lettre. C'est le Mimile Marchand qui te la portera. Te sais qui c'est, namm, c'est sui qui tient le cabaret près de la vieille porte. L' a dit au p'pâ qu'il irait bientôt à Rosheim⁽³³⁾ pour quérir des barriques de vin par la route de la Hoube. Il pass'ra par Harsville et te donn'ra ma lettre.

Que Dieu te bénisse ma bonne Marguerite ! On dira des pâtrenôtres tous les soirs avant de nous coucher, la m'man et moi, pour que te guérisses bien vite.

Je t'embrasse bien sur les deux joues, ma bonne cousine !

Marie Anne Marcel

Notes

1. un p'tit goret : un petit cochon, acheté au marché des bestiaux
2. la matrone de Harsville : la sage-femme de Hartzviller, qui était sans doute une des personnes les plus informées des « choses » médicales.
3. sur ton ki et sur ta boudotte : sur ton derrière et sur ton nombril
4. mâchurée avec une grappe de teint-de-vin : tradition qui voulait que, lors des vendanges, les jeunes gens et jeunes filles écrasaient des grappes de raisin noir sur le visage des uns et des autres.
5. ête farce : être drôle, voire ridicule
6. une parlavide : une bavarde
7. la courante ; la chisse : la diarrhée
8. un Barchain de derrière Héming : un homme originaire de Barchain, un village situé près de Héming, à une douzaine de kilomètres de Hesse
9. faire des journées : travailler comme commis journalier chez d'autres personnes
10. le mouchoir : le torchon
11. le jour des Saints Innocents : le 28 décembre – Il n'est pas vrai que Marie Anne Seingry soit décédée ce jour précis. Il n'est pas non plus certain que l'aventure suivante soit arrivée à Nicolas Soukman ! Pourtant, elle aurait pu ! C'est une légende, tirée du livre « Légendes lorraines de mémoire celté » de Roger Wadier. L'histoire commence

ainsi : « *Au pays de Walscheid, les amas rocheux, troublants, mystérieux du Nonnenfels ont, de temps immémorial, hanté les esprits.* » En voici la fin : « *Nul ne revit plus jamais le chevreuil blanc. Cependant, les vieilles du Val de l'Eigenthal disent que le matin de Pâques, trois jeunes filles descendent de la montagne pour se baigner à la source voisine. Sitôt qu'un curieux s'approche, elles se sauvent vers les rochers et remplissent l'air de leurs lamentations.* »

12. de l'aûte côté de Walche : Eigenthal est un hameau situé de l'autre côté de Walscheid, lorsqu' on se rend à Abreschviller.

13. trâ : trois

14. une blanche rôpe : une robe blanche . C'est une habitude dialectale que de placer l'adjectif qualificatif avant le nom.

15. la fleur du gréki : la fleur d'aubépine, dont le fruit s'appelle gratte-cul, ou gréki

16. les pôfes : les pauvres

17. les fers des chvâs : les fers des chevaux

18. peuh : pas beau, moche

19. un zinguié : un sanglier

20. être chamboulé : être remué, ému

21. les Esel de Walche : les habitants de Walscheid sont surnommés « Esel », qui signifie « âne » en allemand. Qu'ils prennent donc soin des femmes de leur village, ainsi que de celles des villages voisins !

22. le Jean Batisse du Ritterwald : un nommé Jean Baptiste demeurant à la ferme du Ritterwald, ban de Sneckenbusch, un village voisin de Hesse.

23. l'île d'amour : nom donné au village de Hermelange, voisin de Hesse, et plus particulièrement à la petite île formée entre Sarre rouge et Sarre blanche avant qu'elles ne se rassemblent pour former la Sarre.

24. des pois de sèc : des dragées (en sucre !)

25. des nouâres groseilles : du cassis

26. des trons d' poule : la fiente de poule était un précieux engrais, réservé au jardin. Le jardin était alors un tout petit bout de terrain qui jouxtait la maison.

27. des têtes de jote : des têtes de chou

28. à vâ : se rendre visite l'après-midi entre voisines, tout en tricotant ou brodant

29. câcotter : bavarder comme poules et oies

30. râminer sur leurs rumâtisses : se plaindre de leurs rhumatismes

31. au d'ssus des chen'vières : lieu-dit de Hesse, les chenevières étant les champs où était cultivé le chanvre.

32. une bonne golée d' vin : une bonne gorgée de vin

33. Jusqu'en 1789, une des corvées dues par les Hessois à leur seigneur était « *la corvée de charroi* » : il s'agissait d'aller jusqu'à Rosheim, en Alsace, en voiture à chevaux, afin de ramener des barriques de vin à l'Abbé de Haute-Seille et au prieur-curé de Hesse.